

## 4. Une politique budgétaire pour une croissance durable et inclusive au Moyen-Orient et en Asie centrale<sup>1</sup>

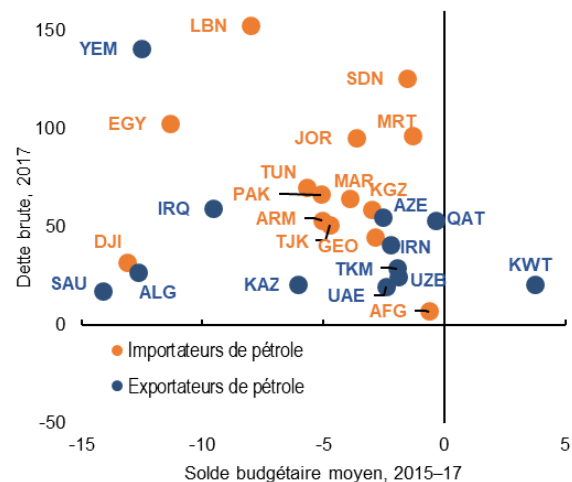
Les dirigeants des pays du Moyen-Orient et d'Asie centrale ont pour tâche difficile de stimuler une croissance inclusive alors que leur marge de manœuvre budgétaire est limitée. De nouvelles mesures de rééquilibrage des finances publiques s'imposent dans toute la région pour assurer la viabilité de la dette et du budget. Même s'il est sans doute inévitable que ces mesures aient des effets défavorables sur la croissance, la composition de l'ajustement peut atténuer ces effets. Aujourd'hui, les pays conjuguent des mesures de compression des dépenses à des mesures de mobilisation des recettes qui ne sont pas nécessairement propices à une croissance durable et inclusive. Pour faire en sorte que les politiques futures de rééquilibrage budgétaire soient aussi équitables et favorables à la croissance que possible, les pays doivent 1) rééquilibrer la composition des dépenses en faveur d'investissements en capital de bonne qualité qui stimulent la croissance, tout en encourageant des dépenses sociales bien ciblées et 2) évoluer vers une structure fiscale plus progressive, diversifier l'assiette des recettes et éliminer les distorsions. L'intégration de l'ajustement dans un cadre budgétaire à moyen terme bien défini, conjuguée à une transparence budgétaire accrue, rendrait les rééquilibrages budgétaires plus durables.

### Pourquoi un rééquilibrage budgétaire s'impose-t-il dans les pays du Moyen-Orient et d'Asie centrale ?

Depuis quelques années, la dette s'accumule rapidement et dépasse 50 % du PIB dans près de la moitié des pays du Moyen-Orient et d'Asie centrale (graphique 4.1). Cette situation impose de poursuivre le rééquilibrage budgétaire pour assainir la situation des finances publiques (voir les chapitres 1–3). Dans le même temps, certains pays de la région riches en actifs et exportateurs de pétrole doivent prendre des mesures complémentaires de rééquilibrage budgétaire de façon à répartir équitablement entre les générations les avantages apportés par les

recettes pétrolières et à préserver la viabilité à long terme (voir le chapitre 1)<sup>2</sup>.

Graphique 4.1  
Solde budgétaire et dette  
(en pourcentage du PIB)



Sources : autorités nationales ; calculs des services du FMI.  
Note : les abréviations des pays correspondent aux codes de l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

<sup>1</sup> Préparé par une équipe codirigée par Anastasia Guscina et Boaz Nandwa, et composée de Majdi Debbich, Jorge de Leon Miranda, Jimmy Hatem et Jean Frederic Noah Ndela.

<sup>2</sup> Le déficit d'équité entre générations est la différence entre le solde primaire réel hors pétrole et le solde hors pétrole, suivant l'hypothèse de revenu permanent.

Le nouveau durcissement attendu des conditions financières mondiales rend cet ajustement encore plus urgent. Il atténuera le risque que la hausse des coûts financiers évince d'autres dépenses sociales et favorables aux pauvres telles que les investissements dans le capital physique et humain. De plus, il est essentiel de créer une marge de manœuvre permettant d'engager des dépenses propices à la croissance pour faire face à la pression démographique exercée par la hausse rapide de la population active et des taux de chômage déjà élevés, en particulier chez les jeunes.

Si le rythme et la composition optimale des mesures nécessaires de rééquilibrage budgétaire varient selon les pays, la question est de savoir comment concevoir un tel rééquilibrage pour qu'il ait le moins d'effets défavorables sur la croissance inclusive.

Dans ce contexte, le présent chapitre dresse l'état des lieux des mesures d'assainissement des finances publiques prises depuis quelques années dans les régions Moyen-Orient, Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan (MOANAP) et Caucase et Asie centrale (CAC). En outre, il interroge sur les moyens de concevoir d'autres mesures d'ajustement de façon à favoriser une croissance inclusive. Enfin, en conclusion, il formule des recommandations.

### **Ajustement budgétaire propice à la croissance : importance de la taille et de la composition**

Des évaluations empiriques des multiplicateurs budgétaires confirment que les investissements publics ont davantage d'effets sur la croissance et favorisent une répartition plus équitable du revenu que les recettes ou les dépenses courantes (Bova *et al.* 2013 ; Woo *et al.* 2013).

Des études montrent en outre qu'une politique d'assainissement réussie, en particulier du point de vue de ses effets sur la croissance, dépend de la qualité et de la viabilité des mesures précises sur lesquelles elle repose. Ainsi, les pays émergents et les pays en développement qui ont le moins de subventions et de transferts ou le plus de recettes ont plus de chances de connaître un assainissement durable. De même, les pays en développement qui réduisent certaines dépenses courantes tout en protégeant les dépenses d'investissement obtiennent généralement des avantages plus durables. Dans les pays dont le ratio recettes/PIB est faible du fait des problèmes structurels dont souffre leur système fiscal (ce qui est le cas de nombreux pays émergents et pays en développement), les hausses de recettes peuvent également rendre plus durable l'assainissement des finances publiques (Gupta, Clements et Inchauste, 2004 ; FMI 2010).

Ces constatations permettent de penser que les programmes de rééquilibrage budgétaire qui protègent et améliorent la qualité des dépenses d'investissement tout en réduisant les dépenses courantes (en particulier la masse salariale de la fonction publique ou les subventions) ou en augmentant les recettes auraient le moins d'effet sur la croissance et aideraient à rendre leurs avantages plus durables. En accompagnant le rééquilibrage budgétaire de mesures visant à renforcer et simplifier le système fiscal — avec un élargissement de l'assiette de l'impôt et une réduction des exonérations — non seulement on améliorerait la mobilisation des recettes, mais aussi on rendrait plus équitable et efficient l'ajustement des recettes (voir le tableau 4.1 dans les documents de référence en ligne).

## Quelle était la composition de l'ajustement jusqu'à présent ?

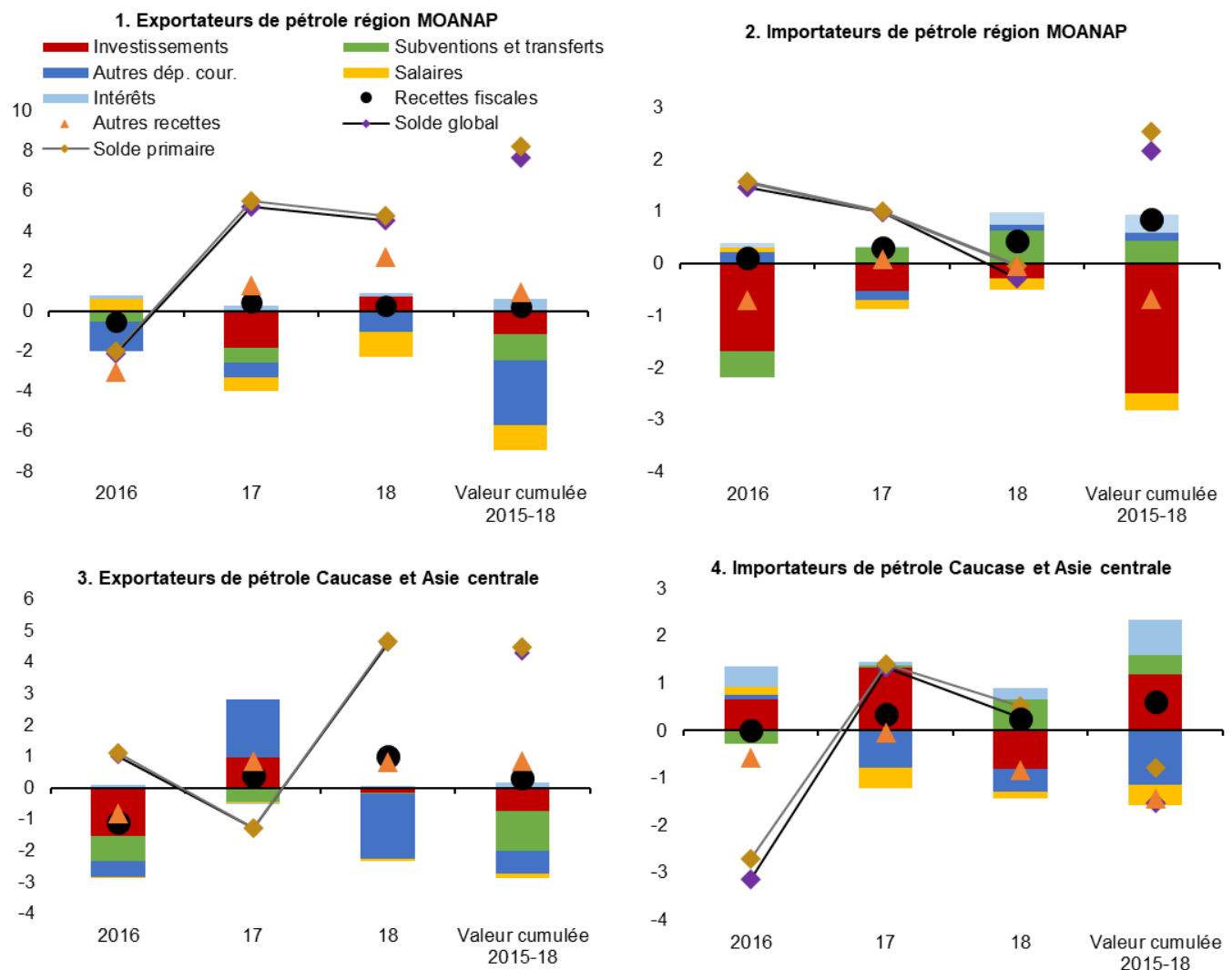
En moyenne, à l'exception des pays importateurs de pétrole de la région Caucase et Asie centrale, les pays ont amélioré leur solde budgétaire entre 2015 et 2018, mais ils y sont parvenus par des moyens différents selon les années et les pays (graphique 4.2).

D'ici la fin de 2018, les pays exportateurs de pétrole de la région MOANAP devraient voir une

amélioration de leur solde primaire de près de 9 % du PIB et de leur solde budgétaire global d'un peu plus de 8 % du PIB en moyenne par rapport à la fin de 2015, soit l'équivalent d'une amélioration de leur solde primaire hors pétrole d'un moins de 8 % de leur PIB hors pétrole et de leur solde budgétaire global hors pétrole de près de 7 % de leur PIB hors pétrole. Si le redressement récent de leurs recettes pétrolières représente environ 1 % de cette amélioration, celle-ci est due en majorité (plus de 5 % du PIB)

Graphique 4.2

### Variations des dépenses et des recettes publiques dans les pays de la région MOANAP et du Caucase et d'Asie centrale (en pourcentage du PIB, variation par rapport à l'année précédente, moyennes simples)



Sources : autorités nationales ; calculs des services du FMI.

Note : autres recettes comprend les recettes non fiscales et les dons. Exportateurs de pétrole de la région MOANAP hors Libye, Syrie et Yémen. MOANAP = Moyen-Orient, Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan.

à une diminution sensible des dépenses courantes. Les pays exportateurs de pétrole de la région MOANAP en particulier récoltent les avantages des réformes des subventions, les dépenses consacrées à celles-ci ayant été réduites tout en protégeant les dépenses d'investissement, dont la baisse n'a représenté que 1 % du PIB. En revanche, jusqu'à présent, la part des recettes fiscales dans cette amélioration n'a représenté que 0,3 % du PIB. L'augmentation du fardeau de la dette et le durcissement des conditions financières se sont traduits par une augmentation sensible des charges d'intérêt (0,6 % du PIB), qui absorbent la moitié environ de la hausse des recettes.

Les caractéristiques de l'ajustement des pays exportateurs de pétrole du Caucase et d'Asie centrale sont analogues à celles des pays exportateurs de pétrole de la région MOANAP. L'ajustement s'est fait principalement sous forme d'une réduction des dépenses courantes, de 2 % sur un ajustement représentant 4 % du PIB (soit une amélioration de l'ordre de 3,5 % du solde budgétaire hors pétrole par rapport au PIB non pétrolier), le solde primaire sous-jacent connaissant une amélioration qui représente 0,2 % de plus du PIB (soit 0,3 % du PIB non pétrolier). La baisse des subventions et des transferts représente plus de 1 point de pourcentage de l'ajustement, tandis que la part de la réduction de la masse salariale de la fonction publique est relativement plus faible, à moins de 0,3 % du PIB, et est complètement absorbée par la hausse des charges d'intérêts. Tout comme dans les pays exportateurs de pétrole de la région MOANAP, les économies réalisées dans les dépenses courantes ont facilité un ajustement relativement moins important des dépenses d'investissement, représentant 0,7 % du PIB. Dans ce cas également, les recettes fiscales ont joué un rôle relativement limité dans l'ajustement

puisqu'elles ont augmenté de 0,3 % du PIB pendant cette période.

Les pays importateurs de pétrole de la région MOANAP ont amélioré leur solde budgétaire global d'un peu plus de 2 % du PIB en moyenne. Cependant, la composition de leur ajustement a été très différente de celle des exportateurs de pétrole. Les réformes fiscales ont joué un rôle important et ont représenté plus de 1 point de pourcentage du PIB, même si ces efforts ont été compensés par une baisse d'autres recettes. De plus, les dépenses consacrées aux subventions et transferts ont sensiblement reculé en 2016, pour remonter avec la hausse récente des cours du pétrole. Cet épisode montre à quel point les effets positifs peuvent être éphémères si les réformes restent incomplètes. Enfin, bien que des progrès aient été accomplis dans la réduction de la masse salariale de la fonction publique, ils ont eux aussi été absorbés par une hausse du coût du service de la dette et des subventions. En réalité, les dépenses courantes ont donc augmenté de 0,3 % du PIB par rapport à 2015, et la charge de l'ajustement a été supportée par les dépenses d'investissement, qui ont reculé de 2,5 % du PIB.

À la différence d'autres pays, le solde budgétaire des pays importateurs de pétrole du Caucase et d'Asie centrale s'est creusé entre 2015 et 2018. Des économies importantes ont été réalisées grâce à des diminutions de la masse salariale de l'État (0,3 % du PIB) et d'autres dépenses courantes (0,8 % du PIB), et grâce à la mobilisation de nouvelles recettes fiscales (0,7 % du PIB). Toutefois, du fait de la hausse des charges d'intérêts (0,5 % du PIB) et des subventions et transferts (0,4 % du PIB), les dépenses courantes n'ont diminué que de 0,3 % du PIB. Dans le même temps, les dépenses d'investissement ont progressé de 0,7 % du PIB. Si l'on y ajoute une réduction d'autres recettes

(1,3 % du PIB), on obtient une accumulation de nouvelles dettes sur la période.

Dans l'ensemble, il semble que les pays exportateurs de pétrole aient adopté des mesures d'assainissement des finances publiques relativement plus favorables à la croissance. On voit donc qu'il est important de mener à bien les réformes des subventions énergétiques et de réduire davantage la masse salariale de la fonction publique pour rendre plus durable le rééquilibrage budgétaire et aider à accroître les investissements publics (Sdrlevich *et al*, 2014 ; Tamirisa et Duenwald 2018).

### Que faire de plus ? Élaborer une politique budgétaire propice à une croissance inclusive

Même si les mesures d'assainissement sont mises en œuvre comme prévu en 2018, la dette va rester très élevée dans un certain nombre de pays. Plus particulièrement, au Bahreïn, en Égypte, en Jordanie, au Liban, au Maroc, en Mauritanie, au Pakistan, au Soudan et en Tunisie, elle va rester supérieure au seuil de vulnérabilité de 60 % pour les pays émergents. L'importance de faire face au fardeau de la dette est également illustrée par le fait que les avantages notables de l'assainissement des finances publiques sont absorbés par la hausse des charges d'intérêts. C'est pourquoi, à terme, un ajustement budgétaire important reste nécessaire.

Pour ne pas raisonner à courte vue et pour éviter des dérapages, cet ajustement doit s'inscrire dans un cadre budgétaire à moyen terme<sup>3</sup>. Ainsi, dans les pays exportateurs de pétrole, il serait particulièrement important de fixer un point

d'ancrage budgétaire indépendant des fluctuations des cours du pétrole (le solde primaire hors pétrole par exemple) pour guider les décisions des pouvoirs publics et gérer la procyclicité budgétaire de ces pays. Une budgétisation pluriannuelle, l'utilisation de règles budgétaires explicites et un renforcement du contrôle des dépenses des ministères sectoriels aideraient à mettre la politique budgétaire en cohérence avec les objectifs à long terme tels que la viabilité de la dette et l'équité entre générations (voir l'édition d'avril 2015 du *Moniteur des finances publiques*). Dans le même temps, il faut élaborer avec soin la composition de l'ajustement afin de réduire autant que possible ses effets négatifs sur la croissance.

### Accroître le rôle des réformes des recettes

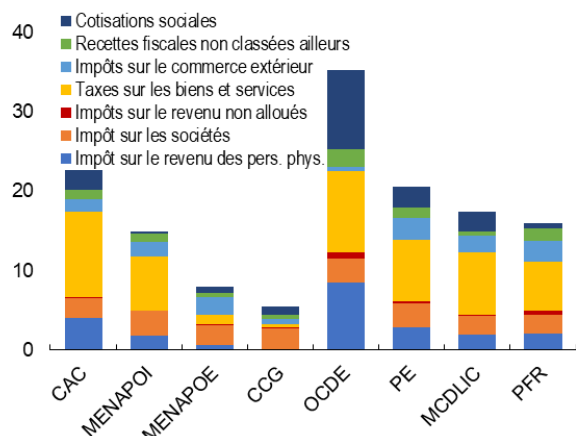
Même si vraisemblablement, il est encore possible de prendre de nouvelles mesures d'ajustement sur le plan des dépenses, il y a lieu, à terme, de déplacer une partie de la charge de l'ajustement sur les recettes. De fait, le recouvrement total des recettes fiscales dans la région MOANAP est largement inférieur à celui d'autres pays émergents (graphique 4.3). La disparité la plus importante s'observe dans les pays exportateurs de pétrole, où les recettes non pétrolières représentent moins de 10 % du PIB, contre plus de 20 % du PIB dans les pays émergents.

<sup>3</sup> Pour stimuler la croissance, la politique budgétaire doit être bien coordonnée avec les autres politiques macroéconomiques (y compris la politique monétaire et la politique de change).

Graphique 4.3

**Composition de certains postes fiscaux en 2017**

(moyennes, en pourcentage du PIB)



Sources : autorités nationales ; calculs des services du FMI.

Note : CAC = Caucase et Asie centrale ; CCAOE = pays exportateurs de pétrole du Caucase et d'Asie centrale ; CCAOI = importateurs de pétrole du Caucase et d'Asie centrale ; PE = pays émergents ; CCG = Conseil de coopération du Golfe ; PFR = pays à faible revenu ; MENAPOE = pays exportateurs de pétrole de la région MOANAP ; MENAPOI = pays importateurs de pétrole de la région MOANAP ; MENAPOE hors Libye, Syrie et Yémen.

Dans l'ensemble, tout comme dans d'autres pays émergents, les impôts assis sur la consommation (dont la taxe sur la valeur ajoutée, ou TVA) sont la principale source de recettes fiscales dans la plus grande partie de la région, à savoir 61 % des impôts et taxes des pays du Caucase et d'Asie centrale et 49 % des impôts et taxes des pays importateurs de pétrole de la région MOANAP (contre 46 % dans les pays émergents). Les pays exportateurs de pétrole de la région MOANAP font exception, les impôts assis sur la consommation y représentant, depuis 2017, 17 % seulement de l'ensemble des recettes fiscales. Dans ce contexte, l'introduction récente de la TVA et de droit d'accise dans certains pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) est opportune et devrait être étendue aux autres pays dès que possible.

Le rôle relatif de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) et de l'impôt sur les sociétés varie plus largement entre les différents pays de la région. Dans les pays émergents, la contribution des deux impôts est globalement équilibrée, chacun comptant pour 17 % du total

des recettes fiscales. En revanche, dans les pays du Caucase et d'Asie centrale, une charge plus lourde pèse sur l'impôt sur le revenu des personnes physiques (22 %) que sur l'impôt sur les sociétés (15 %), alors que c'est l'inverse dans les pays importateurs de pétrole de la région MOANAP (14 % pour l'IRPP et 21 % pour l'impôt sur les sociétés).

Cette différence est encore plus marquée dans les pays exportateurs de pétrole de la région MOANAP, en particulier ceux membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG), qui n'ont pas d'IRPP. Dans ces pays, bien que le taux de perception de l'impôt sur le revenu soit relativement faible, la charge fiscale repose principalement sur les entreprises (à 35 % dans l'ensemble des pays exportateurs de pétrole de la région MOANAP et à 62 % dans les pays membres du CCG). Les pays du CCG se caractérisent également par leur recours à d'autres taxes telles que les redevances et les droits de timbre, qui représentent 17 % de l'ensemble des recettes fiscales, contre 10 % dans les pays émergents. Dans ces conditions, une introduction progressive d'un impôt sur le revenu des personnes physiques dans les pays membres du CCG serait un moyen de réduire ou supprimer ces redevances et droits de timbre qui sont plus régressifs et administrativement coûteux (les redevances d'utilisation des services publics par exemple) (FMI 2015a, 2016) et de rééquilibrer la charge fiscale de façon à la rendre plus conforme à celle d'autres pays.

Les pays de la région MOANAP se distinguent d'autres pays émergents dans un autre domaine notable, celui des cotisations sociales, qui représentent de l'ordre de 4 % de l'ensemble des recettes fiscales de tous les pays de la région, contre 16 % dans les pays émergents. Cela s'explique probablement par la présence d'un vaste secteur informel, mais pourrait également

être dû à la faiblesse des capacités administratives. En revanche, la perception des cotisations sociales dans les pays membres du Caucase et d'Asie centrale est analogue à celle des pays émergents. Dans le même ordre d'idée, les dépenses consacrées aux prestations sociales sont elles aussi sensiblement inférieures dans les pays de la région MOANAP à celles des pays émergents (graphique 4.4), mais beaucoup plus comparables à celles des pays du Caucase et d'Asie centrale. Ceci permet de penser que si l'on trouvait des moyens d'accroître les cotisations sociales dans les pays de la région MOANAP, par exemple en encourageant une formalisation de l'économie, en renforçant l'administration fiscale ou en découplant les cotisations sociales des gains salariaux, on augmenterait les moyens disponibles pour financer les prestations sociales.

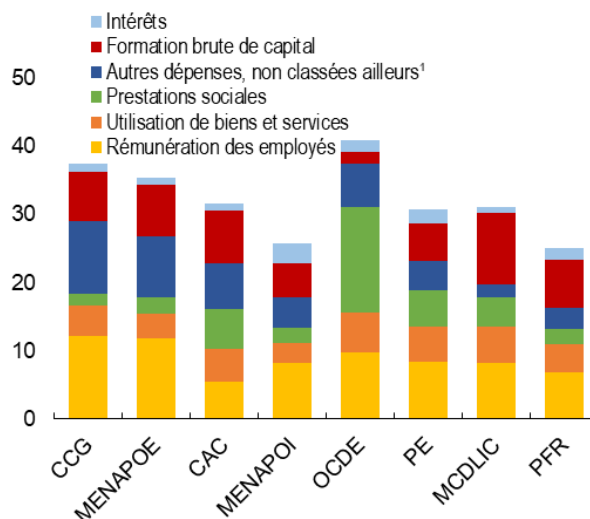
Les réformes fiscales varient par nature, obligent à faire des arbitrages entre croissance, recettes publiques et équité, et peuvent être douloureuses à court terme, car elles exigent un bouleversement du contrat social entre l'État et les citoyens. Lorsque l'on analyse les effets macroéconomiques et sur le bien-être des réformes fiscales fondamentales, on constate qu'un vaste train de réformes, conjugué à une amélioration des dispositifs de protection sociale, peut donner de meilleurs résultats que des mesures plus partielles (encadré 4.1).

### **Des possibilités de simplifier le système fiscal et de supprimer les distorsions**

Il semble qu'il y ait de nombreuses possibilités de réduire davantage les exonérations,

<sup>4</sup> Les incitations fiscales sous forme de trêves fiscales ont contribué à réduire les rentrées fiscales sous forme d'impôt sur les sociétés, tandis que la mise en place de zones économiques franches à fiscalité minimale a créé des économies à deux vitesses avec très peu de liens dans certains pays. De même, une fiscalité

Graphique 4.4  
Composition de certains postes de dépenses en 2017  
(Moyennes, en pourcentage du PIB)



Sources : autorités nationales ; calculs des services du FMI.

Note : CAC = Caucase et Asie centrale ; CCAOE = pays exportateurs de pétrole du Caucase et d'Asie centrale ; CCAOI = pays importateurs de pétrole du Caucase et d'Asie centrale ; PE = pays émergents ; CCG = Conseil de coopération du Golfe ; PFR = pays à faible revenu ; MENAPOE = pays exportateurs de pétrole de la région MOANAP ; MENAPOI = pays importateurs de pétrole de la région MOANAP.

¹Les autres dépenses comprennent la défense, la consommation de capital fixe, les subventions, les dons et d'autres dépenses. MENAPOE hors Libye, Syrie et Yémen.

d'améliorer la progressivité de la structure fiscale et d'élargir l'assiette de l'impôt. Ces mesures non seulement joueraient un rôle majeur dans l'effort d'assainissement des finances publiques qui s'impose, mais aussi le rendrait plus équitable, efficient et propice à la croissance.

Une réduction des exonérations simplifierait le régime fiscal et le rendrait moins complexe en diminuant les frais administratifs et les possibilités d'évasion fiscale (Mansour, 2015)<sup>4</sup>. Ainsi, les vastes exonérations fiscales accordées aux entreprises (en particulier dans les pays membres du CCG, où l'impôt sur les sociétés s'applique essentiellement aux entreprises étrangères, mais pas aux entreprises nationales), provoquent des pertes budgétaires, rendent le

différent selon les secteurs a rendu les régimes fiscaux très complexes et encouragé l'évasion fiscale, ce qui s'est traduit par une érosion des recettes.

système plus complexe et privilégie les grandes entreprises au détriment des petites et moyennes entreprises qui sont essentielles pour stimuler la croissance et créer des emplois (encadré 4.1 ; voir aussi Jewell *et al.* 2015). Il faut réfléchir attentivement aux effets sur l'équité des exonérations de la TVA sur les biens de consommation pour veiller à ce que les consommateurs aisés n'en bénéficient pas davantage que les pauvres.

Le système fiscal de la plupart des pays de la région MOANAP repose essentiellement sur des impôts indirects régressifs (Alvaredo, Assouad et Piketty, 2017). Si ces pays introduisaient des impôts qui pèsent sur les couches les plus aisées de la population ou les augmentaient (impôt sur le patrimoine, droits de succession, impôt sur les plus-values, les dividendes et les intérêts), ils contribueraient à rendre les systèmes fiscaux plus progressifs et équitables (voir le tableau 4.1 dans les documents de référence en ligne). Plus particulièrement, dans les pays où l'introduction d'un impôt sur le revenu des personnes physiques n'est pas toujours faisable à court terme, cet impôt pourrait être en partie remplacé par des impôts ciblés sur les personnes fortunées (Jewell *et al.* 2015).

De plus, une simplification du système fiscal (exonérations, tranches de revenus) dans les pays où la capacité de l'administration fiscale est limitée et où le secteur informel est vaste rendrait la mise en œuvre plus aisée, renforcerait la discipline fiscale et réduirait un obstacle majeur à la mobilisation des recettes. Les régimes de l'impôt sur le revenu des personnes physiques qui comportent plusieurs tranches d'imposition sont certes plus progressifs, mais ne sont pas pratiques si l'administration fiscale ne fonctionne pas bien, car ils peuvent encourager les activités informelles, les sous-déclarations et l'évasion fiscale.

Les dépenses fiscales peuvent être élevées dans la région du fait de ces exonérations et de ces distorsions (Jewell *et al.* 2015). Or très peu de pays dressent un inventaire exhaustif des dispositifs fiscaux dérogatoires et évaluent expressément les coûts budgétaires qu'ils engendrent. Ce processus, lorsqu'il est bien mis en œuvre, non seulement accroît la transparence et la responsabilisation, mais aussi incite à rationaliser les codes des impôts et les dispositions fiscales. Dans ce domaine, le Maroc a été précurseur en ajoutant depuis 2006 une annexe sur les dépenses fiscales dans la loi de finances annuelle. Le rapport sur les dépenses fiscales qui accompagne la loi de finances 2018 indique que les exonérations partielles et totales ont représenté plus de 3 % du PIB en 2017. Djibouti enregistre également des progrès et devrait publier un rapport sur les exonérations et les régimes dérogatoires qui accompagnera la loi de finances 2019. Une étude réalisée en 2014 sur la Jordanie estime les dépenses fiscales à 11,4 % du PIB (Heredia-Ortiz et Timofeev, 2016), ce qui confirme l'ampleur de ces dépenses.

### Réformes des dépenses

Une comparaison des dépenses dans les différents pays de la région apporte un éclairage sur les moyens prioritaires susceptibles de rendre plus durables les réformes des dépenses. En 2017, les dépenses représentaient près de 38 % du PIB dans la région, contre 31 % dans d'autres pays émergents (graphique 4.4). Bien que le montant des dépenses soit globalement comparable au niveau agrégé à d'autres pays émergents, il est en général beaucoup plus élevé dans les pays du CCG (FMI 2017a).

En moyenne, dans les pays exportateurs de pétrole de la région MOANAP, alors que les dépenses d'investissement et les dépenses en biens et services sont globalement comparables à



celles d'autres pays émergents, la masse salariale de la fonction publique et les autres dépenses, notamment celles consacrées aux subventions et aux transferts, sont plus importantes. Cela porte à croire que, bien que des efforts aient été déployés récemment, la rationalisation de la masse salariale de la fonction publique doit demeurer une priorité (Tamirisa et Duenwald 2018). Une réforme des traitements de la fonction publique dans les pays membres du CCG pourrait également inciter davantage les ressortissants nationaux à prendre des emplois dans le secteur privé, ce qui stimulerait la croissance dans ce secteur, et encouragerait une diversification de l'économie (voir le chapitre 5 ; voir aussi Behar et Mok 2013).

Dans les pays importateurs de pétrole de la région MOANAP, les dépenses consacrées à la masse salariale de la fonction publique sont analogues à celles d'autres pays émergents. Cependant, en moyenne, les dépenses d'investissement, qui ont le plus d'effets multiplicateurs, sont inférieures, à l'heure où de nombreux pays doivent moderniser leurs infrastructures. Comme nous l'avons vu précédemment, les dépenses d'investissement ont elles aussi essentiellement supporté le poids de l'ajustement jusqu'à présent, ce qui montre qu'il faudrait en priorité trouver des moyens d'accroître les dépenses d'investissement dans l'enveloppe budgétaire actuelle. Encore une fois, le coût relativement élevé du service de la dette par rapport aux pays émergents montre combien il est important de réduire le fardeau de la dette.

Quant aux pays du Caucase et d'Asie centrale, si la rémunération des employés y est relativement

faible par rapport à d'autres pays émergents, et les dépenses d'investissement marginalement supérieures, l'ampleur des dépenses consacrées à d'autres postes tels que les transferts aux entreprises publiques est plus préoccupante, en particulier du fait que beaucoup d'entre elles essuient des pertes au lieu de contribuer à la croissance<sup>5</sup>. Cela laisse supposer que ce sont des réformes visant à renforcer la gouvernance et la rentabilité des entreprises publiques et à limiter les transferts budgétaires qui seraient les plus utiles. Plus généralement, il serait sans doute plus efficient sur le plan économique de réduire le rôle des entreprises publiques dans l'économie en transférant leurs activités au secteur privé, et cela stimulerait la croissance du secteur privé (voir le chapitre 5).

S'agissant des pays à faible revenu de la région, tout comme les pays à faible revenu du reste du monde, leurs dépenses sont essentiellement consacrées aux dépenses d'investissement, en particulier pour remédier au manque important d'infrastructures (surtout à Djibouti et en Mauritanie). Les dépenses consacrées aux biens et services et à la masse salariale de l'État sont cependant relativement élevées, ce qui permet de penser qu'il est possible de rationaliser les dépenses.

Les autres dépenses sont relativement importantes dans la région MOANAP si on les compare à celles des pays émergents. Ainsi, elles représentent 35 % des dépenses totales des pays membres du CCG (soit 10 % du PIB), deux fois plus que dans les pays émergents. Compte tenu de la charge que représentent les conflits dans la région, cela s'explique en partie par des dépenses militaires relativement élevées<sup>6</sup>. C'est une preuve

<sup>5</sup> Les transferts vers les entreprises publiques sont également préoccupants dans certains pays de la région MOANAP.

<sup>6</sup> Ainsi, les pays de la région MOANAP consacrent en moyenne de l'ordre de 5 % du PIB aux dépenses militaires, contre 3 % environ dans les pays du Caucase et d'Asie centrale et 1,6 % environ dans d'autres pays émergents et pays en développement. Voir la base de données sur les dépenses militaires (Military

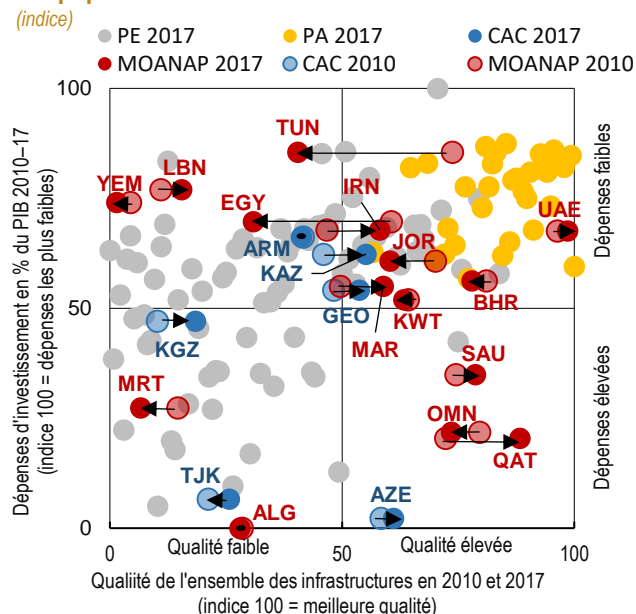
de plus du coût économique des conflits (voir l'encadré 1.1 au chapitre 1), et cela montre que la région pourrait tirer avantage d'une stabilité accrue.

### Assurer la qualité des dépenses

Indépendamment de l'ampleur des dépenses, la qualité de ces dépenses est elle aussi importante, surtout lorsque les moyens sont limités. Dans les pays qui restent confrontés à un grand déficit d'infrastructures, il y a lieu de dépenser davantage (Albino-War *et al.* 2014). Lorsque, cependant, la qualité des infrastructures reste relativement faible malgré des investissements publics relativement élevés, il faut se pencher attentivement sur le cadre de gestion des investissements publics, et notamment l'évaluation *ex ante*, la sélection et l'évaluation *ex post* des projets, pour veiller à ce que les nouvelles dépenses d'investissement soient véritablement productives (graphique 4.5). Dans l'ensemble, un renforcement des cadres de gestion des investissements permettra non seulement de mieux exploiter les ressources et d'ajouter de la valeur pour les contribuables, mais aussi de stimuler la croissance.

De même, les dépenses consacrées à l'éducation et aux soins de santé, dont il a été montré qu'elles favorisent la croissance à long terme et la réduction des inégalités en bénéficiant aux pauvres (Dollar et Kraay, 2002), ne donnent pas des résultats de qualité. Ainsi, même dans les pays où ces dépenses sont conformes à celles des pays comparables au niveau international, elles ne se traduisent pas par une amélioration du

Graphique 4.5  
Qualité des infrastructures et dépenses d'équipement en 2010–17  
(indice)



Sources : autorités nationales, Forum économique mondial ; estimations des services du FMI.  
Note : la qualité des infrastructures est un indice construit en retenant le rang au regard du 2<sup>e</sup> pilier (infrastructures), de l'indice de compétitivité globale 2017–18.

niveau d'instruction ni par des résultats sur le plan de la santé, la plupart des pays se situant en deçà de la frontière d'efficacité estimée en matière de santé et d'éducation (graphique 4.6 ; voir également Tamirisa et Duenwald 2018).

Expenditure Database) du Stockholm International Peace Research Institute à l'adresse <https://www.sipri.org/databases/milex>.

### Réformer les transferts et les subventions pour plus d'équité et d'efficacité

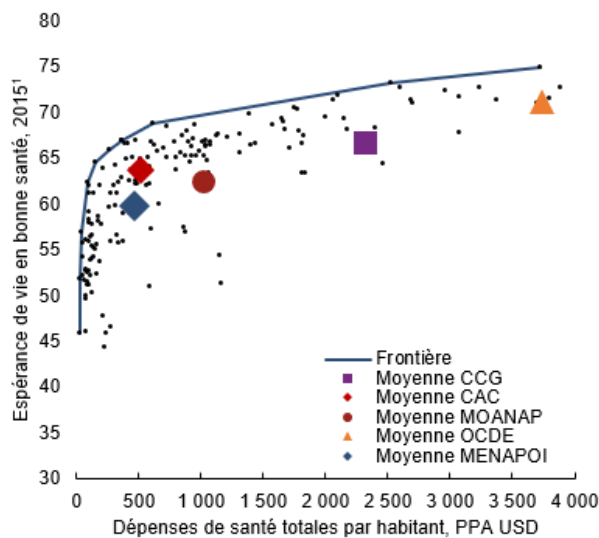
L'achèvement des réformes des subventions aiderait à constituer et à préserver une marge de

augmentation. Certaines études montrent que l'élimination des subventions aux combustibles dans l'ensemble de la région MOANAP permettrait d'économiser de l'ordre de 2 % du PIB et d'accroître de 40 % les dépenses de

Graphique 4.6

#### Frontière d'efficacité de la santé

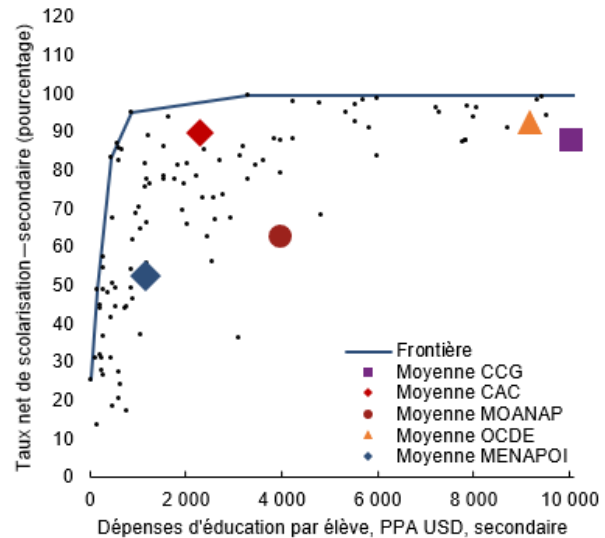
(dernière valeur disponible)



Sources : FMI, Département des finances publiques, outil d'évaluation des dépenses (EAT) ; Banque mondiale ; Organisation mondiale de la santé.  
 Note : <sup>1</sup>L'espérance de vie en bonne santé est une mesure de l'espérance de vie qui applique un facteur de pondération des handicaps à l'état de santé pour calculer le nombre équivalent d'années qu'une personne peut s'attendre à vivre en bonne santé. CAC = Caucase et Asie centrale ; CCG=Conseil de coopération du Golfe ; MOANAP=Moyen-Orient, Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan ; OCDE= Organisation de coopération et de développement économiques et OI = importateurs de pétrole. PPA USD = dollars en parité de pouvoir d'achat.

#### Frontière d'efficacité de l'éducation

(dernière valeur disponible)



manœuvre budgétaire, à rendre l'assainissement des finances publiques plus durable, à supprimer les distorsions du marché, à libérer des ressources budgétaires en faveur des dépenses sociales et à réduire la consommation et la production excessives (dans les secteurs de l'énergie, de l'eau et de l'agriculture). De plus, la plupart des subventions sont très régressives. Ainsi, la distorsion des structures tarifaires de l'eau et de l'électricité bénéficie aux riches, alors que les pauvres pâtissent d'un manque d'accès (Sdrlevich *et al.* 2014 ; FMI 2015b). Dans les pays exportateurs de pétrole, les subventions aux combustibles favorisent les secteurs à forte intensité de capital et grands consommateurs d'énergie aux dépens des secteurs à forte intensité de main-d'œuvre, qui pourraient fournir des emplois à la population active en rapide

protection sociale (FMI 2015b ; 2017b).

Comme indiqué plus haut, certains pays ont sensiblement réduit leurs subventions, en particulier les subventions aux combustibles, et ont ainsi amélioré la résilience de leur budget. Parallèlement, pour rendre leurs réformes plus équitables et favoriser la croissance, certains pays (l'Arabie saoudite, l'Égypte, la Jordanie, le Pakistan et Oman) ont accompagné les réformes des subventions d'un renforcement des dispositifs de protection sociale ciblés. Il faut relever que le montant des dépenses sociales est relativement faible dans toute la région MOANAP. En revanche, les dépenses sociales dans les pays du Caucase et d'Asie centrale sont comparables à celles d'autres pays émergents, du fait des cotisations sociales plus élevées. Cela confirme les améliorations observées en matière

d'inégalités dans les pays du Caucase et d'Asie centrale (voir le chapitre 3).

### Une politique budgétaire encourageant la transparence et la responsabilisation

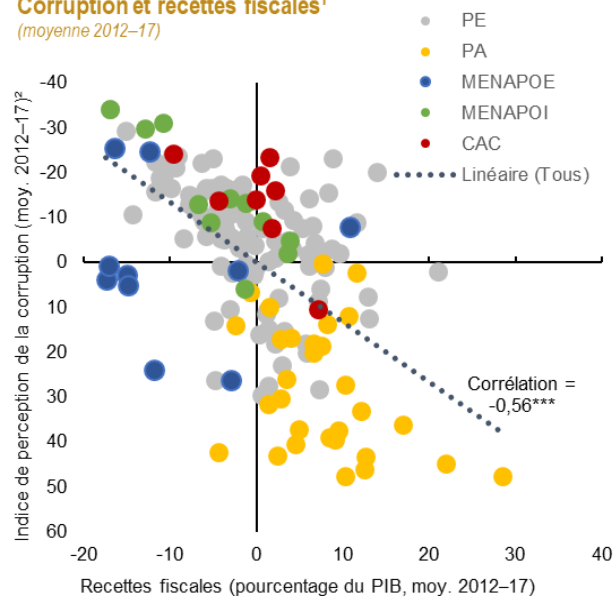
Une transparence accrue facilite une plus grande responsabilisation du public, non seulement en favorisant le contrôle des dépenses et la discipline budgétaire (Benito et Bastida, 2009) mais aussi en réduisant les possibilités de corruption et de détournement des biens publics et en faisant augmenter les recettes fiscales (graphique 4.7 ; voir aussi l'édition d'octobre 2013 du *Moniteur des finances publiques* ; Cimpoeru et Cimpoeru, 2015 et Brusca, Manes-Rossi et Aversano, 2017).

Les pays de la région accomplissent des progrès importants dans la réduction de la corruption et le renforcement de la transparence et de la responsabilisation de l'État. La Tunisie a récemment avancé en modernisant et en consolidant ses institutions chargées de lutter contre la corruption pour aider à réduire la fraude et améliorer la culture de l'observance fiscale. L'Afghanistan et l'Iran ont enregistré des progrès considérables et amélioré la transparence de l'État en publiant et en diffusant des données budgétaires détaillées pour la première fois en 2018. L'adoption de nouvelles lois relatives à la passation des marchés en Arabie saoudite et en Égypte va renforcer la transparence des marchés publics et le contrôle par la puissance publique. Cela contribuera à rendre les dépenses publiques plus efficaces et les processus de sélection plus équitables, ce qui favorisera la croissance.

Une meilleure perception de la responsabilité des pouvoirs publics peut également contribuer à réduire le coût des emprunts, aussi bien pour les emprunteurs souverains que pour le secteur privé, ce qui stimule davantage l'investissement et la

croissance (voir le chapitre 5). En assurant une meilleure gestion des fonds publics, on réduit les risques de défaillances, et partant la prime de risque. Kemoe et Zhan (2018) constatent que la

Graphique 4.7  
Corruption et recettes fiscales<sup>1</sup>  
(moyenne 2012–17)



Sources : autorités nationales, Transparency International ; estimations des services du FMI.

Note : PA = pays avancés ; CAC = Caucase et Asie centrale ; PE = pays émergents ; MENAPOE = pays exportateurs de pétrole de la région MOANAP ; MENAPOI = pays importateurs de pétrole de la région MOANAP.

<sup>1</sup> Les variables sont des écarts par rapport à des valeurs anticipées par niveau de revenu.

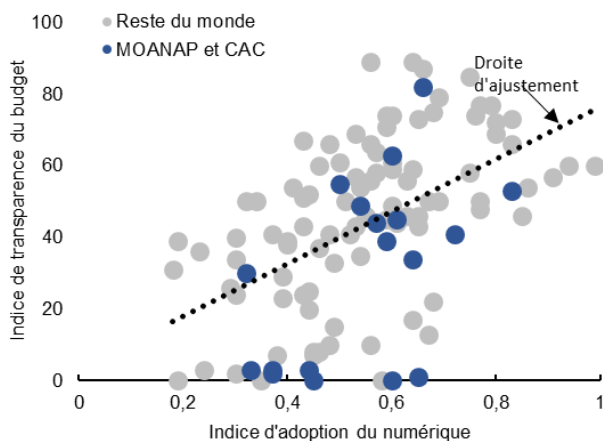
<sup>2</sup> Les chiffres élevés indiquent un niveau de perception de la corruption du secteur public inférieur. La corrélation est significative à 1 %.

transparence du processus budgétaire et des données budgétaires et la responsabilisation des acteurs du budget réduisent les écarts de taux sur la dette souveraine et accroissent le volume de la dette souveraine détenue par des étrangers.

La numérisation peut jouer un rôle majeur en favorisant l'ouverture et la transparence (graphique 4.8 ; voir aussi Bertot, Jaeger et Grimes, 2010), en réduisant les dépenses administratives, en améliorant la perception des impôts indirects (voir l'édition d'octobre 2018 du *Moniteur des finances publiques*) et en assurant un meilleur ciblage des dépenses. Bahreïn, les Émirats arabes unis et le Kazakhstan sont les pays les mieux placés selon l'indice de développement de l'administration en ligne des

Nations Unies. Avec le Maroc, Oman, l'Ouzbékistan et la Tunisie, ces pays affichent également des résultats particulièrement bons au regard de l'indice de participation électronique des Nations Unies, qui mesure l'accès à l'information et aux services publics et la participation à l'élaboration des politiques.

**Graphique 4.8**  
**Indice d'adoption du numérique par les administrations, 2016 et indice de transparence du budget, 2017**  
 (l'indice, 0 représente le moins d'adoption et 1 le plus d'adoption, et 100 le budget le plus transparent)



Sources : Banque mondiale, Rapport sur le développement dans le monde 2016 ; International Budget Partnership.  
 Note : MOANAP = Moyen-Orient, Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan ; CAC = Caucase et Asie centrale.

Enfin, une approche globale de la gouvernance et de la corruption, qui englobe des domaines qui ne relèvent pas directement de la gouvernance budgétaire, peut apporter des avantages considérables. Ainsi, une simplification de la réglementation peut améliorer le climat des affaires tout en préservant les recettes en limitant ou en réduisant les exonérations fiscales.

## Recommandations

La plupart des pays du Moyen-Orient et d'Asie centrale doivent continuer de rééquilibrer leurs finances publiques. Si l'ampleur et le rythme de ce rééquilibrage dépendent de la situation particulière de chaque pays, il semble qu'il soit possible de le rendre plus équitable et propice à

la croissance. Parmi les principales mesures à prendre en priorité, on peut citer les suivantes :

- Il est possible d'accroître le rôle des réformes des recettes dans l'effort d'ajustement. Les pays importateurs de pétrole de la région MOANAP devraient s'attacher à rééquilibrer la fiscalité directe et indirecte, notamment en augmentant progressivement la part de l'impôt sur le revenu des personnes physiques dans les recettes. L'introduction ou l'augmentation des impôts sur les couches les plus aisées de la population des pays exportateurs de pétrole de la région MOANAP rendrait aussi le système fiscal plus progressif. Dans les pays du Caucase et d'Asie centrale, il y a de la marge pour accroître la part de l'impôt sur les sociétés dans les recettes, parallèlement à l'impôt sur le revenu sur les personnes physiques.
- Tous les pays devraient procéder à une évaluation régulière et détaillée des recettes et des pertes d'efficacités liées aux exonérations fiscales.
- Réduire la complexité des systèmes fiscaux dans les pays où les capacités de l'administration fiscale sont limitées et où le secteur informel est vaste (les pays importateurs de pétrole de la région MOANAP) simplifierait la perception de l'impôt et favoriserait une plus grande mobilisation des recettes.
- Une réduction des activités informelles dans l'économie pourrait faire augmenter les cotisations sociales et permettre aux pays de la région MOANAP d'accroître leurs dépenses sociales.
- Du côté des dépenses, tous les pays devraient s'attacher à renforcer leurs cadres de gestion

des investissements publics de façon à réaliser des investissements publics de qualité.

- Il y a encore de la marge pour rationaliser les dépenses consacrées à la masse salariale de la fonction publique dans les pays de la région MOANAP, en particulier les pays membres du CCG, tout en menant des réformes structurelles de façon à pérenniser l'ajustement.
- Les pays importateurs de pétrole de la région MOANAP devraient s'attacher à mener à bien les réformes des subventions énergétiques pour rendre d'autres réformes budgétaires plus bénéfiques.
- Le renforcement de la gouvernance des entreprises publiques aiderait aussi à maîtriser les dépenses consacrées aux subventions et aux transferts, en particulier dans les pays du Caucase et d'Asie centrale.
- Les pays à faible revenu de la région devraient étudier la possibilité de réduire les dépenses courantes afin de dégager une marge de manœuvre pour continuer de faire les investissements publics qui s'imposent.

Dans l'ensemble, le rééquilibrage des finances publiques doit être guidé par des cadres budgétaires à moyen terme solides et mis en œuvre à l'aide d'une budgétisation pluriannuelle et d'objectifs budgétaires crédibles. Un renforcement des institutions budgétaires et une modernisation des cadres de gestion des finances publiques pourraient contribuer à rendre plus crédibles les programmes d'assainissement des finances publiques.

La transparence et la responsabilisation doivent aller de pair avec des mesures de rééquilibrage budgétaire. Le renforcement des instances d'audit

et des organismes de lutte contre la corruption pourrait contribuer à stimuler la croissance et préserver les ressources budgétaires. Pour rallier l'adhésion de l'opinion publique et rendre les réformes plus pérennes, les autorités nationales devraient consulter les principales parties prenantes sur l'élaboration des programmes d'ajustement et communiquer avec la population en toute transparence.

### Encadré 4.1. Trouver un juste équilibre : des réformes des recettes qui favorisent la croissance et l'équité<sup>1</sup>

Toute réforme fiscale suppose de faire un arbitrage complexe entre croissance, recettes publiques et équité. Une approche globale associée à des programmes sociaux mieux ciblés élargit l'assiette de l'impôt, supprime les distorsions fiscales, répartit mieux la pression fiscale et atténue les effets de répartition négatifs (ce qui revient à améliorer le bien-être) en rendant le système fiscal plus progressif et en réduisant les inégalités.

On peut mesurer les effets de réformes fiscales fondamentales sur la situation macroéconomiques et le bien-être à l'aide d'un modèle d'équilibre général dynamique stochastique. Le modèle général présenté ici a été élaboré de façon à correspondre aux caractéristiques des pays émergents et des pays en développement et représente une économie fermée avec des ménages composés de travailleurs appartenant à quatre catégories : travailleurs du secteur informel, travailleurs des secteurs manufacturiers et des services formels, travailleurs ruraux et chefs d'entreprise. L'économie produit trois types de biens : produits alimentaires, produits manufacturés et services informels. Le grand nombre de ménages et de produits permet au modèle de rendre compte des éléments d'un système fiscal complexe, comportant en particulier des taux différents de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. Les réformes fiscales changent les coûts/avantages marginaux des agents économiques (l'utilité marginale et les prix relatifs par exemple), ce qui provoque une redistribution de la consommation et des facteurs de production, et à terme influe sur la croissance, les recettes fiscales et le bien-être. Le modèle a été calibré pour correspondre aux pays importateurs de pétrole de la région Moyen-Orient et Asie centrale.

On a simulé les répercussions d'un train de réformes fiscales. Ainsi, les simulations modélisées révèlent qu'une hausse marginale de 1 % du taux de TVA augmenterait les recettes publiques de 0,7 % en moyenne. Toutefois, compte tenu de la part relativement importante des produits alimentaires dans le panier de la ménagère dans la région, l'incidence de cette hausse du taux de la TVA sur le bien-être des ménages et le PIB varie. Plus précisément, si l'on augmente la TVA sur les biens manufacturés, les consommateurs reportent leur consommation vers davantage de produits alimentaires et de services, et les entreprises répondent à cette demande supplémentaire (ce qui crée des emplois), et les bénéfices des chefs d'entreprises augmentent donc. Dans l'ensemble, cela se traduit par une hausse de 0,13 % du PIB. En revanche, si l'on augmente la TVA sur les produits alimentaires, les consommateurs ont moins de marge pour réorienter leur consommation et la demande globale diminue, ce qui provoque une baisse des bénéfices et un recul de 0,03 % du PIB. La consommation alimentaire étant relativement inélastique et la production des entreprises n'augmentant pas, les travailleurs se retrouvent dans une situation relativement plus défavorable dans le deuxième scénario. Il convient de noter qu'un dispositif de protection sociale bien ciblé peut atténuer les effets défavorables d'une hausse de la TVA sur les travailleurs, mais au détriment du rendement des recettes, qui diminuerait.

Par contre, un scénario dans lequel on baisserait l'impôt sur les sociétés (pour favoriser la croissance) tout en réduisant autant que possible toutes les exonérations fiscales (pour élargir l'assiette d'imposition et la rendre plus inclusive), ferait monter à la fois les recettes fiscales et la production. Dans ce cas, une diminution de 1 % aussi bien de l'impôt sur les sociétés que des exonérations ferait augmenter la productivité de 0,6 % en moyenne et les recettes publiques de 0,4 % à long terme. Même si certains ménages subiraient les effets négatifs de la fin des exonérations de la TVA, dans l'ensemble, cette diminution des exonérations fiscales conjuguée à une baisse de l'impôt sur les sociétés accroîtrait les bénéfices des chefs d'entreprises. Encore une fois, selon la façon dont les mesures sont conçues, un filet de protection sociale bien ciblé pourrait atténuer certains effets négatifs de la fin des exonérations de la TVA sur les travailleurs.

Plus généralement, le graphique 4.2.1 montre qu'un train de réformes global donne de meilleurs résultats (représentés par la zone bleue dans le graphique) que des réformes partielles. Un dispositif global prévoit les mesures suivantes : 1) hausse des taux de TVA, 2) réduction des exonérations fiscales, 3) augmentation de l'impôt sur le patrimoine, 4) diminution des taux de l'impôt sur les sociétés et 5) renforcement des filets de sécurité (plus précisément, meilleur ciblage des transferts vers les ménages ruraux).

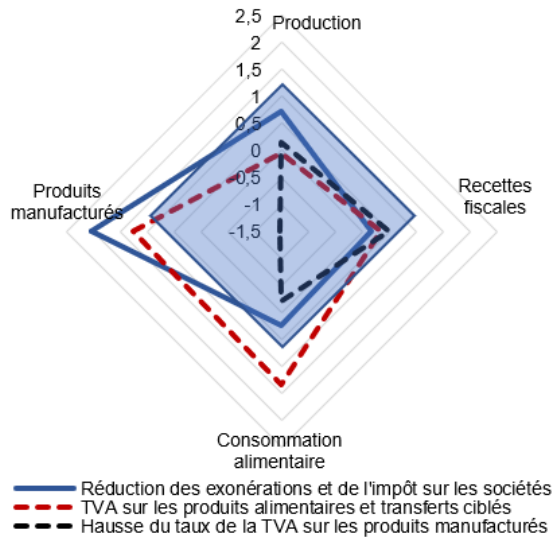
Si l'on applique cette simulation à la situation précise d'un pays, on constate par exemple que le train complet de réformes prévu au Maroc pourrait faire augmenter les recettes publiques de 1,5 % du PIB, et accroître le PIB de 1 % environ à long terme. Dans ce cas, le train de réformes vise à rendre le système fiscal plus équitable et favorable à la concurrence. Il prévoit d'aligner la TVA sur les biens manufacturés et les services sur le taux standard de TVA, de réduire les exonérations fiscales tout en diminuant et en simplifiant les taux d'imposition des sociétés, de relever l'impôt sur le patrimoine et de mieux cibler les programmes sociaux (FMI 2018).

Préparé par Jean Frédéric Noah Ndela Ntsama.

Graphique 4.1.1 :

**1. Évaluation des agrégats macroéconomiques par rapport au scénario de réformes globales**

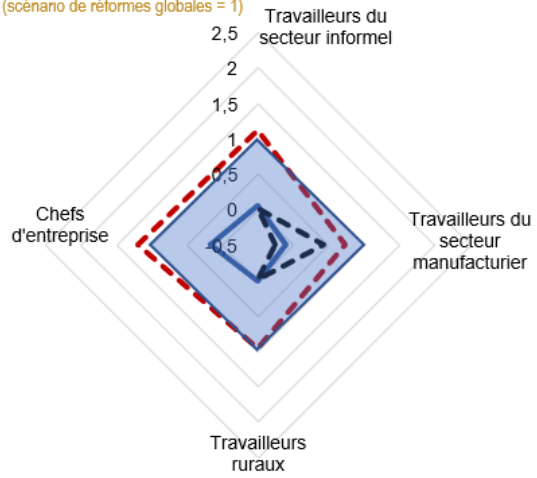
(scénario de réformes globales = 1)



Source : calculs des services du FMI.  
Note : TVA = taxe sur la valeur ajoutée.

**2. Évolution du bien-être des ménages par rapport au scénario de réformes globales**

(scénario de réformes globales = 1)



— Réduction des exonérations et de l'impôt sur les sociétés  
- - - TVA sur les produits alimentaires et transferts ciblés  
- - - Hausse du taux de la TVA sur les produits manufacturés

Note : Les résultats obtenus dans le scénario de réformes globales au regard des principaux facteurs sont normalisés à 1 et représentés par la zone bleue dans le graphique. L'impact de chaque scénario de réforme est représenté par comparaison au scénario de réformes globales, les meilleurs résultats étant indiqués comme supérieurs à 1.



## Bibliographie

- Albino-War, M., S. Cerovic, F. Grigoli, J.C. Flores, J. Kapsoli, H. Qu, Y. Said, B. Shukurov, M. Sommer, and S. Yoon. 2014. “Making the Most of Public Investment in MENA and CCA Oil-Exporting Countries.” IMF Staff Discussion Note 14/10, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Alvaredo, F., L. Assouad, and T. Piketty. 2017. “Measuring Inequality in the Middle East, 1990-2016: The World’s Most Unequal Region.” WID Working Paper 2017/15.
- Behar, R., and J. Mok. 2013. “Does Public-Sector Employment Fully Crowd Out Private-Sector Employment?” IMF Working Paper 13/146, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Benito, B., and F. Bastida. 2009. “Budget Transparency, Fiscal Performance, and Political Turnout: An International Approach.” *Public Administration Review* 69(3): 403–17.
- Bertot, J., P.T. Jaeger, and J.M. Grimes. 2010. “Crowd-sourcing Transparency: ICTs, Social Media, and Government Transparency Initiatives.” Proceedings of the 11th Annual International Conference on Digital Government Research.
- Bova, E., T. Kinda, J. Woo, and S. Zhang. 2013. “Distributional Consequences of Fiscal Consolidation and the Role of Fiscal Policy: What Do the Data Say?” IMF Working Paper 13/195, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Brusca, I., F. Manes Rossi, and N. Aversano. 2017. “Accountability and Transparency to Fight against Corruption: An International Comparative Analysis.” *Journal of Comparative Policy Analysis: Research and Practice*. DOI: 10.1080/13876988.2017.1393951.
- Cimpoeru, M.V., and V. Cimpoeru. 2015. “Budgetary Transparency – An Improving Factor for Corruption Control and Economic Performance.” *Procedia Economics and Finance* 27: 579–586.
- Dollar, D., and A. Kraay. 2002. “Growth is Good for the Poor.” *Journal of Economic Growth* 7: 195–225.
- Gupta, S., B. Clements, and G. Inchauste (editors). 2004. *Helping Countries Develop; The Role of Fiscal Policy*. Washington: International Monetary Fund.
- Heredia-Ortiz, E., and Timofeev, A. 2016. “Evaluating Tax Expenditures in Jordan: Options for Equitable and Efficient Revenue Mobilization.” Publication prepared for the Jordan Economic Growth Office of the U.S. Agency for International Development (USAID), Amman.
- International Monetary Fund (IMF). 2010. “From Stimulus to Consolidation: Revenue and Expenditure Policies in Advanced and Emerging Economies.” Fiscal Affairs Department Paper, Washington, DC.

———. 2015a. “Tax Policy Reforms in the GCC Countries—Now and How?” Paper prepared for the Annual GCC Meeting of Ministers of Finance and Central Bank Governors, Washington, DC.

———. 2015b. “Energy Price Reform in the GCC—What Can Be Learned from International Experience?” Paper prepared for the Annual GCC Meeting of Ministers of Finance and Central Bank Governors, Washington, DC.

———. 2016. “Diversifying Government Revenues in the GCC: Next Steps.” Paper prepared for the Annual GCC Meeting of Ministers of Finance and Central Bank Governors, Washington, DC.

———. 2017a. “How Can Growth-Friendlier Expenditure-Based Fiscal Adjustment be Achieved in the GCC?” Paper prepared for the Annual GCC Meeting of Ministers of Finance and Central Bank Governors, Washington, DC.

———. 2017b. “If Not Now, When? Energy Price Reforms in Arab Countries.” Paper prepared for the Annual GCC Meeting of Ministers of Finance and Central Bank Governors, Washington, DC.

———. 2018. “Morocco: 2017 Article IV Consultation.” IMF Country Report No. 18/75. International Monetary Fund, Washington, DC.

Jewell, A., M. Mansour, P. Mitra, and C.A. Sdrlevich. 2015. “Fair Taxation in the Middle East and North Africa.” IMF Staff Discussion Note 15/16, International Monetary Fund, Washington, DC.

Kemoe, L., and Z. Zhan. 2018. “Fiscal Transparency, Borrowing Costs, and Foreign Holdings of Sovereign Debt.” IMF Working Paper 18/189, International Monetary Fund, Washington, DC.

Mansour, M. 2015. “Tax Policy in MENA Countries: Looking Back and Forward.” IMF Working Paper 15/98, International Monetary Fund, Washington, DC.

Sdrlevich, C., R. Sab, Y. Zouhar, and G. Albertin. 2014. “Subsidy Reform in the Middle East and North Africa: Recent Progress and Challenges Ahead.” IMF Departmental Paper, International Monetary Fund, Washington, DC.

Tamirisa, N., and C. Duenwald. 2018. “Public Wage Bills in the Middle East and Central Asia Region.” IMF Departmental Paper, International Monetary Fund, Washington, DC.

Woo, J., E. Bova, T. Kinda, and Y.S. Zhang. 2017. “Distributional Consequences of Fiscal Adjustments: What Do the Data Say?” *IMF Economic Review* 65(2): 273–307.